

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 3

Artikel: La tsasse u tsameu = La chasse au chamois
Autor: Défago, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages valaisannes



La tsasse u tsameu

La tsasse u tsameu l'a ito fèrmâïe sian liâ pê la fin du ma passo. L'ire d'abo le momein : l'allâvan bin fè, tcheu tsassieu apré c'té bravé bëtié ke ne fan rein de mo à nion è ke son cein k'on poré dre, n'ornémein dien no utrou parâdzo. Avoui cein ke tcheu ke van lou dérati n'en pâ todzeu le pèrmi de tsasse !

Ein ava on ke voua nommâ Djan Carrau, po pâ le dénoncyi k'ava preu le pèrmi mé k'ava tuo on biau tsameu le leindeman du dzeu ke la tsasse ava ito fèrmâïe. Po fétâ cé bon coup de fousei, l'a invouétô du tré copin à fire na « nouba » d'attaque amon à son tsalé dé mayen, bin catcha dien la dzeu. La bouna Julie, k'ire veneuta amon d'y davou, l'a tant fi senâbon son fricot avoui teté sorté de pzanté de la montagne, ke l'iran toué ein appétit de loou. Tien du ke le Djan alignive su la trabza lé beuteuzé de Montibeux, la féna fassa tsantâ achitté et coullié. On atteinda pâmi ke le Jules k'ira allo tceartchi s'nt accordéon po fire kâke rigodon dien la véza avoui lé père du carro.

To d'on coup, l'en pêchu beroi à la pourta. L'ire on gendarme avoui on garde. Le gabelou sorté on papa de deso sa boueska é dae à Djan :

« E ça bin amoro de veu déreindgi, mé ça contrein de fire mon dévoua ! On témouein veu z'a iu travèrsâ la grand'd'Jeu ci matin avoui on tsameu su lou rein, fo suro cé ke veu z'été ein

trein de fricotâ. Cein veu cotéré tché voutron sepâ !... »

L'iran toué tan ateinôke l'arian tan zu fan de cein sauvâ pè la borna kemein dé folaton... Djan cein fassa pâde bila. L'a répondu :

« Voutron témouein ne vau pâ na chiqua. Lé on dzaleu, mé l'a perdu son tein. T tuo la bétie ni passo devan la minui. Me sa reposo na voûarba du tein k'iro tant mofi, pi, me sa eindremmin tan k'a l'âr ba. Cein fi ke veu peu dé accarâ voutron papa. Mé veu n'allo pâ partei â dzon. Veu z'allo bare on varro et se cein veu dae kike ça agotâle fricot à la Julie. »

« Oh ! se lé dince, répond l'homo de loi, né pâ de refu. »

Cein fi ke l'en toué fi bombance à cou tan ku matin. L'en bu, l'en rei mé cé ke lein na le mi rei, lé le Djan Carrau !...

La chasse au chamois

La chasse au chamois a été fermée, cette année, vers la fin du mois passé. C'était bien le moment. Ils allaient fort, ces chasseurs, après ces jolies bêtes qui sont ce qu'on pourrait dire un ornement de nos parages, qui ne font rien de mal à personne. Avec cela que ceux qui vont les dépister n'ont pas toujours le permis de chasse !

Il y en avait un que je nommerai Jean Carrau, pour ne pas le dénoncer, qui possédait bien un permis, mais qui avait tué un chamois le lendemain du jour où la chasse avait été fermée. Pour fêter ce beau coup de fusil, il avait invité deux ou trois copains à faire une « nouba » en règle, en haut, dans son chalet des mayens, caché par la forêt.

La Julie, qui était montée d'en bas, a tant fait sentir bon son fricot, baigné dans toutes sortes de plantes de montagne, qu'elle les mit tous en appétit de loup ! Tandis que Jean alignait sur la table les bouteilles de Montibeux, la

femme faisait chanter les assiettes et les fouchettes. On n'attendait plus que le Jules, qui était allé chercher son accordéon pour faire quelques rigodons dans la veillée avec les jeunes filles du coin.

Tout d'un coup, on perçoit un bruit à la porte. C'était un gendarme accompagné d'un garde. Le gendarme sort un papier de dessous sa tunique et dit à Jean :

« Je suis bien peiné de vous déranger, mais je suis obligé de faire mon devoir : un témoin vous a vu, ce matin, traverser la Grand'Jeu avec un chamois sur le dos, fort sûr, celui que vous êtes en train de fricoter. Cela va vous coûter cher votre souper !... »

Ils étaient tous tellement surpris qu'ils auraient voulu s'enfuir par la cheminée comme des folatons !... Jean, lui, ne se faisait pas de bile. Il répondit :

« Votre témoin ne vaut pas une chose, c'est un jaloux, mais il perdu son temps. J'ai tué la bête hier au soir, avant minuit. Je me suis reposé un moment, tant j'étais fatigué, puis je me suis endormi jusqu'à l'aube. Cela fait que vous pouvez remiser votre papier. Mais vous n'allez pas partir à jeun. Vous allez boire un verre, et si cela vous dit quelque chose, goûter le fricot à la Julie. »

« Oh ! si c'est comme ça, répond l'homme de loi, ce n'est pas de refus. »

Ça fait qu'ils ont tous fait bombance ensemble, jusqu'au matin. Ils ont bu et ri, mais celui qui a le plus ri, c'est le Jean Carrau !... Ad. Défago.

Prière instante

A nos abonnés qui n'ont pas encore versé leur dû de le faire sans faute, ce mois-ci, à seule fin d'éviter l'envoi de remboursement toujours onéreux. Merci d'avance.

La Rédaction.

Post mortem

Llyî. — Kyë farâïe tô sè yô vénŷessô à môréï ?

Rloë. — En foûrro dèzespèrâ.

Llyî. — Tè rêmâryérâïe-tô ?

Rloë. — Mè mûzo-pâ ky'î dèzespôêrth lh'esse tan rloin !

Elle. — Que ferais-tu si je venais à mourir ?

Lui. — J'en serais désespéré.

Elle. — Te remarierais-tu ?

Lui. — Je ne pense pas que le désespoir aille si loin !

Court et ... bon !

Ona vèva : Veöüdrâïe oun sakyè dè kôrth è sîmplhô sô'a krouï dè rloë.

— Vèöüdrâ-vô : « Resurgam » ?

— Ky'û-têth dère cën ?

— Yo rессucitèri.

— Nhâ, mètte-pyë « Repose en paix ».

Une veuve : Je voudrais quelque chose de court et simple sur la croix de mon mari.

— Voudriez-vous : Resurgam ?

— Ça veut dire quoi ?

— Je ressusciterai.

— Non, mettez seulement R. I. P.

AMIS ROMANDS
qui venez à Lausanne

Pour bien manger...
à peu de frais... !

LE LANDOR

bat tous les records !...

Chez cet ami Robert Rappaz

Route du Tunnel 1 (Près de la Riponne)